

Chargé(e) d'affaires BTP

Titre à finalité professionnelle – Niveau 6 (EU)

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Version du document : 20/03/2023

BLOC 1 - GÉRER LA COMMERCIALISATION DE L'OFFRE D'ENTREPRISE DE BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A1.1. Prospection de nouvelles affaires <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une veille sectorielle et concurrentielle - Identification des marchés potentiels - Etablissement d'un plan d'action commercial et marketing pertinent. - Animation, entretien de son réseau professionnel 	C1.1. Prospecter de nouveaux clients (maîtres d'œuvre, donneurs d'ordres, particuliers...) en ciblant les marchés correspondant à la stratégie d'entreprise définie par le supérieur hiérarchique (Directeur de Travaux, Directeur d'agence, Gérant...), en exploitant différents canaux (plateformes d'appels d'offres, réseaux professionnels...), en déterminant un plan d'action commercial et marketing afin de développer le portefeuille clients et le chiffre d'affaires.	Mise en situation professionnelle reconstituée portant sur la présentation d'une stratégie de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Le ciblage des clients est cohérent avec la stratégie de l'entreprise, ses capacités, sa taille et sa santé financière - Les choix de clients ciblés sont argumentés - L'organisation de la prospection est établie (planning, suivi, rappels...) - Le plan d'action commercial et marketing est défini et présenté au supérieur hiérarchique.
	C1.2. Entretenir son réseau professionnel (clients, promoteurs, bureaux d'études, particuliers, acteurs publics, maîtres d'œuvre, de maîtres d'ouvrage...) en définissant une stratégie de réseautage pour permettre de suivre les évolutions du marché du BTP, renforcer les liens avec ses relations existantes et détecter les nouvelles opportunités d'affaires.		<ul style="list-style-type: none"> - La cible proposée est en adéquation avec le secteur du BTP : clients, promoteurs, bureaux d'études, particuliers, acteurs publics, maîtres d'œuvre de maîtres d'ouvrage... - Des outils de réseautage permettant d'entretenir son réseau professionnel sont proposés : rendez-vous, participation à des salons, partage d'informations...
A1.2. Analyse des dossiers d'appels d'offres	C1.3. Réaliser une étude du dossier de consultation (DCE) avec	D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre :	A l'écrit <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du cadre contractuel (pièces marchés) - Analyse des conditions d'accessibilité PMR - Etude technique du cahier des charges en collaboration avec le bureau d'études et les professionnels spécialisés (architectes, économistes...) - Etude de la concurrence 	<p>l'appui le cas échéant du bureau d'études et/ou de professionnels spécialisés, en analysant les pièces du marché (CCTP, CCAP, plans...), en analysant les conditions existantes d'accessibilité (PMR), en évaluant les moyens et ressources à mobiliser et en réalisant une étude de la concurrence afin d'évaluer la probabilité d'obtenir l'affaire.</p>	<p>Après transmission d'un Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant le jury, un projet de réponse à appel d'offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques...). - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet). - Les clauses essentielles du dossier marché (DCE) sont présentes dans l'analyse administrative et technique (C1.3) - L'analyse des conditions d'accessibilité PMR est juste (C1.3) - Un benchmark de la concurrence est réalisé (C1.3) - Les moyens et ressources à mobiliser sont adaptés au projet BTP (C1.3) - La présélection de sous-traitants et de fournisseurs est réalisée à travers une étude comparative (prix, délais, qualité, références...) (C1.4) - Le prix de vente est déterminé sur la base du coût total obtenu et en tenant compte des frais généraux et de la marge fixée par l'entreprise (C1.5). - Le métré est présenté de manière claire et compréhensible (C1.5) - Le résultat du métré doit être compris dans les tolérances fixées par le jury (C1.5) - Les modes constructifs sont adaptés au contexte du projet et au cahier des charges de l'appel d'offre (C1.5) - Les choix de prix unitaires intégrés dans l'offre sont cohérents avec le contexte et la nature du projet/des ouvrages à réaliser (C1.5)
<p>A1.3. Préparation d'un dossier technique, administratif et financier en réponse à un appel d'offres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultation de fournisseurs ou sous-traitants - Réalisation des métrés - Définition des techniques et méthodes adaptées au projet qu'il soit Bâtiment, Génie Civil, TP ou VRD. - Prise en compte des normes d'accessibilité (handicap) - Elaboration des prix unitaires des ouvrages (sur la base de ratios, devis, cadences, batiprix...) - Elaboration des frais de chantier (encadrement, installation de chantier, matériels...) 	<p>C1.4. Consulter des fournisseurs ou sous-traitants en réalisant une étude de prix afin d'établir le chiffrage de l'affaire.</p> <p>C1.5. Elaborer le chiffrage d'un appel d'offre en réalisant le métré de l'opération, en utilisant des ratios, en étudiant les plans, en incluant les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour tout handicap, en se référant aux techniques et méthodes spécifiques au projet pour finaliser la réponse à l'appel d'offre.</p>		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - Les frais de chantier (les dépenses y compris l'encadrement, la base vie, les consommations...) sont cohérents avec l'organisation générale du projet (C1.5) <p>A l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
<p>A1.4. Elaboration et valorisation de l'offre technique et commerciale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des aspects contractuels et administratifs du cahier des charges - Prise en compte des contraintes de l'ouvrage et des contraintes du client - Elaboration de l'offre commerciale - Rédaction d'un mémoire technique - Valorisation de l'offre - Proposition de variantes techniques 	<p>C1.6. Etablir la proposition commerciale, en rédigeant le mémoire technique, en tenant compte des aspects contractuels et administratifs du cahier des charges, du budget et des délais et en prenant en compte les contraintes du client en matière d'environnement (ISO, HQE...) et les contraintes de l'ouvrage afin de la présenter au client.</p> <p>C1.7. Valoriser son offre en mettant en avant les atouts de son entreprise sur le plan technique, humain,</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°1 « Réponse à appel d'offre » :</p> <p>Après transmission d'un DCE par le jury, le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury, d'un projet de réponse à appel d'offre</p>	<p>A l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - La proposition commerciale est conforme à la législation en vigueur et comprend la tarification HT et TTC par ouvrage (C1.6) - Le mémoire technique est complet et détaillé (ressources de l'entreprise, certifications/habilitations/qualifications/ agréments, organigramme prévu de l'opération, ressources internes et externes, planning...) et clair (C1.6)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<p>environnemental, qualitatif, de la sécurité et sociétal à travers notamment le mémoire technique et la proposition de variantes techniques pour démontrer la plus-value de l'offre et proposer au client des solutions alternatives.</p>	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - La variante proposée est argumentée, chiffrée, techniquement cohérente et apporte une plus-value au projet (C1.7) <p>A l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, posture et éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

BLOC 2 - PRÉPARER UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A2.1. Réalisation d'une contre-étude</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition des modes constructifs - Consultations de fournisseurs et sous-traitants - Optimisation des choix études - Définition des budgets et explication des écarts par rapport à l'étude de base. 	<p>C2.1 Réaliser la contre-étude du projet en définissant les modes constructifs, en optimisant les choix d'études, en définissant les budgets de l'opération afin de vérifier et valider le budget de l'opération et formuler le cas échéant, une demande de prestation supplémentaire éventuelle (PSE).</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°2 « Dossier transfert » :</p> <p>A travers un dossier transfert étudié en phase commerciale (remis par le jury), le candidat doit présenter un rapport écrit à soutenir à l'oral devant un jury, d'un projet de dossier de transfert</p>	<p>A l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - La présélection de sous-traitants et de fournisseurs est réalisée à travers une étude comparative (prix, délais, qualité, références...) - L'ensemble des modes constructifs possibles est étudié et la solution optimale est retenue - Les choix de l'étude sont analysés et optimisés (sous-traitance ou part propre, installations de chantier, organisation du chantier, modes constructifs...). - Le tableau de budget de l'opération est détaillé et inclut l'ensemble des postes (matériaux, matériels, main d'œuvre, encadrement, locations, frais de chantier...). - Chaque écart avec le budget étude est expliqué <p>A l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, la posture et l'éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
<p>A2.2. Rédaction des documents de préparation de chantier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identification des démarches sur la base du planning général du projet (occupation de la voirie, de survol...) - Identification des risques affiliés au chantier - Etablissement du Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS), Plan d'Assurance Qualité (PAQ) et Plan de Respect de l'Environnement (PRE) et de l'analyse de risques correspondant avec leur plan d'action (1/4 d'heure sécurité, visite périodique, mode opératoire intégrant la sécurité...) - Elaboration du plan d'installation de chantier et des modes opératoires (méthodes) - Rédaction des demandes d'agrément de fournitures 	<p>C2.2 Identifier les risques affiliés au chantier, en planifiant notamment une visite d'inspection commune, pour comparer la réalité du chantier au dossier du marché (terrain, environnement, carottages...), délimiter les périmètres d'intervention, les zones à isoler et déterminer les moyens de prévention et de sécurité à mettre en place.</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE »</p> <p>Le candidat doit rédiger et soutenir à l'oral un compte rendu d'une visite de chantier réel ou fictive.</p>	<p>A l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comparatif entre le dossier marché et la réalité du terrain est clairement défini. - Les risques potentiels sur le chantier sont identifiés et les moyens de prévention mis en œuvre sont clairement définis. - Les problématiques liées à l'environnement sont identifiées et les moyens de prévention mis en œuvre sont clairement définis. <p>A l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, la posture et l'éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
	<p>C2.3 Rédiger les documents de préparation du chantier en établissant la liste des démarches administratives à réaliser, en établissant le PPSPS, le PAQ, le PRE et leur plan d'action ainsi que les demandes d'agrément de</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » :</p> <p>Le candidat doit rédiger et soutenir à l'oral un rapport écrit relatif à la préparation et à l'organisation d'un chantier.</p>	<p>A l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>fournitures et le plan d'installation de chantier pour être en conformité avec la réglementation et les normes en vigueur et ne pas prendre de retard sur le projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les démarches administratives nécessaires sont listées. - Le Plan Particulier de Sécurité et de la Protection de Santé est réalisé en fonction des contraintes du chantier et des modes opératoires/constructifs retenus - Le Plan d'Assurance Qualité est établi et répond aux contraintes techniques du projet - Le Plan de Respect de l'Environnement est rédigé en fonction des contraintes du site (localisation, voisinage, pollution, ampleur du chantier...) - Les risques potentiels sur le chantier sont répertoriés et maîtrisés à travers le plan d'action. - Les modes opératoires sont optimisés et intègrent l'analyse de risques. - Les plans d'installation de chantier prennent en compte la réglementation, les modes opératoires/constructifs retenus et les flux de circulation (engins, véhicules, piétons). - La fiche d'agrément est complète. <p><u>A l'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, la posture et l'éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
<p>A2.3. Planification des opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition de l'ensemble des tâches y compris les productions et validations des documents - Réalisation des tableaux d'interfaces entre les différents corps d'état - Identification des tâches critiques - Ordonnancement et identification des délais, marges, jalons et livrables - Utilisation du logiciel de planification - Elaboration d'outils de gestion du chantier 	<p>C2.4 Planifier le projet en listant l'ensemble des tâches en se référant au cahier des charges et aux plans, en identifiant les tâches critiques, en les ordonnant et en identifiant leurs délais, les marges, les jalons et les livrables au regard des ressources et du délai contractuel à l'aide de logiciel de planification (notamment Ms Project...) dans le but de maîtriser les délais, les ressources humaines et matérielles.</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » :</p> <p>Le candidat doit rédiger et soutenir à l'oral un rapport écrit relatif à la préparation et à l'organisation d'un chantier.</p>	<p><u>A l'écrit</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les démarches administratives nécessaires sont analysées et répertoriées. - Le tableau d'interfaces est spécifique au projet (aucun copier/coller de tableau issu d'un autre projet n'est accepté) - Les points spécifiques autour du gros-œuvre sont analysés. - Aucune tâche n'est oubliée - Les durées de tâches sont cohérentes avec les moyens prévus. - Le planning est complet et cohérent - Les jalons et les livrables sont correctement positionnés sur le planning - Le chemin critique est identifié et les marges sont présentées - La courbe main d'œuvre est définie et lissée. <p><u>A l'oral</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, la posture et l'éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.
	<p>C2.5 Transmettre aux parties prenantes (direction des travaux, conducteurs de travaux...), au travers des outils de communication digitaux, l'ensemble du dossier (conditions contractuelles, document technique : dossiers d'études, planning) pour l'exécution des travaux.</p>	<p>D'après le Projet professionnel n°3 « DCE » :</p> <p>Le candidat doit rédiger et soutenir à l'oral un dossier d'exécution des travaux.</p>	<p>A l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le dossier d'exécution des travaux est complet. - Les destinataires sont justement ciblés. <p>A l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance orale est accompagnée d'une présentation power point bien structurée (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) et illustrée (graphiques, mots clés, diagrammes, ...), sans trop de textes. - La présentation est claire, convaincante et réalisée dans le temps imparti. - La tenue, la posture et l'éloquence du candidat sont adaptées au contexte professionnel. - Le langage est soutenu et composé de termes techniques précis.

BLOC 3 - SUIVRE L'EXÉCUTION D'UN PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A3.1. Pilotage financier de l'affaire <ul style="list-style-type: none"> - Vérification périodique des dépenses et recettes en s'aidant d'un tableau de bord financier et de la comptabilité analytique - Projection des recettes/dépenses à fin de chantier - Analyse des écarts à fin de période et fin de chantier - Définition du plan d'action en cas d'écart - Etablir la situation de travaux mensuelle du chantier - Reporting auprès de la hiérarchie 	C3.1 Etablir la gestion financière périodique du projet en vérifiant l'ensemble des dépenses et recettes, en projetant les dépenses/recettes à fin de chantier, en identifiant et analysant les écarts éventuels, en définissant un plan d'action pour maîtriser la rentabilité finale du projet.	Etude de cas de (épreuve écrite) « Gestion financière » relative au pilotage financier de l'affaire	<ul style="list-style-type: none"> - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension (c'est-à-dire dans l'ordre logique de la présentation d'un projet) - Les dépenses sont affectées dans les bons postes du tableau de suivi financier - L'intégralité des dépenses et recettes réalistes est intégrée - Tous les écarts sont révélés, corrects et expliqués - Le plan d'action est cohérent avec les écarts constatés et permet de limiter le risque budgétaire - La situation de travaux est correcte (intégration des retenues de garantie, avance forfaitaire, actualisation/révision des prix, ...) - Le tableau de reporting contient toutes les informations utiles pour permettre d'avoir un point sur la situation financière du chantier.
	C3.2 Réaliser un reporting auprès de sa hiérarchie (Directeur de travaux, Responsable d'agence, Gérant), pendant l'exécution du chantier, et selon la complexité du chantier, afin de fournir un point régulier de la situation financière du chantier et prévenir les situations à risque.		
A3.2. Suivi de l'avancement des travaux auprès du client <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'outils de contrôle et de suivi - Elaboration du planning de suivi d'avancement de projet - Reporting auprès du client 	C3.3 Mettre en œuvre des outils de contrôle et de suivi de l'affaire, en définissant des indicateurs de suivi pour contrôler l'avancement du projet conformément au cahier des charges, aux délais	Etude de cas de (épreuve écrite) « Gestion financière » relative au suivi de l'avancement des travaux BTP	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils de gestion sont définis (planning décisionnel, planning d'exécution, tableau de suivi du stock matériaux). - Les indicateurs sont cohérents - La pertinence des outils de gestion est démontrée (à l'oral par exemple) quant à leur utilisation en tant qu'outils de contrôle et de suivi.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	fixés et au planning prévisionnel défini avec le client.		
	C3.4 Réaliser le suivi du projet BTP en interagissant avec le client, en veillant à la qualité des prestations à chaque étape de la réalisation (études, réalisation des travaux) et en veillant au respect des délais de livraison, des moyens et des coûts prévus lors de la contractualisation afin de garantir sa satisfaction.		- Le reporting sur l'avancement des travaux est complet et donne une description détaillée de l'état d'avancement du chantier.
A3.3. Livraison du chantier/de l'ouvrage <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle des plans d'exécutions techniques (plan de coffrage, de ferrailage, réseaux, corps d'état...) - Mise en place des essais suivant le cahier des charges (résistance béton, incendie, étanchéité, plomberie, compactage, essais caméras des réseaux enterrés...) - Analyse des réserves (type, gravité, responsabilité...) - Levée des réserves bloquantes du bureau de contrôle, issues du Rapport Initial du Contrôleur Technique (RICT) et des différents Avis durant le chantier, et de la 	C3.5 Contrôler, avec les différents acteurs du projet BTP, la conformité de la réalisation du chantier par rapport au cahier des charges en mettant en place les différents essais, en analysant les réserves et en proposant un plan d'action en cas d'anomalies repérées afin de permettre la levée des réserves, la signature du PV de réception et la rédaction du DOE.	Etude de cas de (épreuve écrite) « Réception de chantier » relative à la livraison du chantier/de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des incohérences existantes est détecté - Les solutions techniques proposées sont réalistes - Toutes les réserves sont listées et analysées selon chaque critère défini - Le plan d'action proposé est cohérent au regard de l'analyse des réserves - Tous les essais mentionnés aux CCTP sont intégrés - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...)
	C3.6 Prévenir ou gérer les litiges ou réclamations, en identifiant les motifs de la demande, en tenant compte des différents	Etude de cas de (épreuve écrite) « Etude juridique » relative à la gestion des litiges et/ou réclamations en fin de chantier	- Le plan d'action des litiges et réclamations est pertinent en fonction des obligations légales et contractuelles

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
maîtrise d'œuvre (visas sur plans d'exécution...) - Réalisation d'un plan d'action : attribution de ressources, planification, gestion contractuelle... - Gestion des litiges et/ou réclamations en fin de chantier	régimes de responsabilité, des obligations légales et contractuelles, des CCAG du marché afin d'apporter une solution adaptée et éviter tout point de blocage (retard de livraison, non conformité, dépassement de budget, pénalités financières).		- La nature des litiges ou réclamations est identifiée. - Les solutions proposées sont en adéquation avec les litiges ou réclamations rencontrés.

BLOC 4 – MANAGER ET COORDONNER LE PROJET BÂTIMENT-GÉNIE CIVIL/TP-VRD

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>défini les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>A4.1. Coordination du projet BTP entre les différents corps de métier intervenants sur le chantier, les fournisseurs, les sous-traitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation des réunions de chantier/coordination - Vérification du respect des engagements des différents intervenants (date réelle de début et fin de tâches, remises de documents, validations...) - Suivi régulier du planning des travaux à travers les réunions de chantier - Actualisation du planning en fonction de l'avancement réel et des nouvelles informations (travaux supplémentaires, changement de modes opératoires et modes constructifs, changement de ratio...) 	<p>C4.1.Coordonner les différents corps d'état en fonction des lots, en animant les réunions de chantier, en adaptant sa communication en fonction de son interlocuteur et notamment au regard de la situation de handicap rencontrée, en s'assurant régulièrement du respect des engagements des différents intervenants, du respect du planning établi, en l'actualisant si nécessaire pour s'assurer du respect des délais et pour maîtriser les ressources de l'entreprise.</p>	<p>Compte rendu d'activité en milieu professionnel</p> <p>Le candidat devra présenter à l'oral son compte rendu d'activité en milieu professionnel portant sur la coordination d'un projet BTP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La réunion est conduite en tenant compte des objectifs et des enjeux du chantier. - La méthode d'animation est adaptée et favorise la mobilisation et l'expression des différents corps d'état. - Le compte rendu de réunion est clair - Chaque objectif issu de la réunion est daté et assigné à un intervenant. - Le compte rendu de réunion intègre les retards dans l'exécution des objectifs. - Le planning est pointé et intègre les avancées et les retards constatés. - Le planning actualisé prend en compte l'avancement réel de l'opération et les mesures prises pour tenir le délai. - Les recadrages éventuels sont effectués.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A4.2. Management de l'équipe BTP <ul style="list-style-type: none"> - Affectation des moyens humains - Organisation de l'activité de l'équipe BTP - Gestion des situations conflictuelles - Intégration des nouveaux entrants (employés, ouvriers, sous-traitants) 	C4.2 Affecter les équipes conformément à la contractualisation, en tenant compte de leurs compétences et des éventuelles situations de handicap rencontrées, en répartissant les tâches selon les différentes phases du chantier et dans le respect des dispositions du droit du travail en vigueur pour le bon déroulement de l'affaire.	Etude de cas (épreuve écrite) portant sur l'organisation de l'activité de l'équipe BTP et la gestion de situations conflictuelles. + Mise en situation professionnelle reconstituée sous forme de jeu de rôles portant sur l'animation d'une réunion de suivi de l'avancement des travaux et d'une réunion d'information à destination de nouveaux arrivants.	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens humains nécessaires au chantier sont cohérents - La personne en situation de handicap a bien été affectée au chantier en fonction de sa particularité. - L'activité des équipes sur le chantier est claire et bien définie.
	C4.3 Superviser le travail de l'équipe BTP (ouvriers, chefs de chantiers, conducteurs de travaux...) en mobilisant des méthodes de management adaptées, en adaptant la transmission de consignes au regard des éventuelles situations de handicap rencontrées, en définissant des objectifs et en animant des réunions afin de suivre l'avancement du projet BTP et s'assurer du respect des délais et de la qualité du chantier.		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs sont réalistes et expliqués - La réunion est conduite en tenant compte des objectifs et des enjeux du chantier. - La supervision du chantier est claire et bien définie. - Les techniques d'animation favorisent l'implication et l'expression des différents membres de l'équipe BTP. - Les aléas et difficultés rencontrés sur le chantier sont pris en compte et gérés de façon adaptée. - Les méthodes de management sont adaptées à la situation. - Les problématiques et solutions sont clairement définies, l'élocution est claire, les objectifs sont clairement définis.
	C4.4 Désamorcer une relation conflictuelle, en analysant la situation de conflit de manière neutre et objective, en faisant preuve d'écoute et d'empathie		<ul style="list-style-type: none"> - La situation conflictuelle a bien été analysée et la stratégie de management est adaptée à la situation et permet de désamorcer le conflit.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>afin de trouver une solution permettant de rétablir la cohésion de l'équipe projet BTP.</p> <p>C4.5 Accompagner des nouveaux arrivants sur le chantier en prenant en compte notamment les spécificités liées aux travailleurs en situation de handicap, en organisant et adaptant l'accueil et la transmission des savoir-faire, en les sensibilisant sur le respect des règles de sécurité sur le(s) chantier(s), en rédigeant un livret d'accueil afin de favoriser leur intégration.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - L'animation de la réunion d'accueil est claire et concise - Le livret d'accueil est complet et très clair - L'orthographe et la syntaxe sont soignées - Le langage utilisé est adapté au contexte professionnel (termes techniques, ...) - La structure de l'écrit est cohérente et facilite la compréhension. - L'accueil des nouveaux arrivants est organisé en prenant en compte les spécificités liées aux travailleurs en situation de handicap. - Les missions à effectuer sur le chantier sont expliquées de manière claire et précise. - Les règles de sécurité, les risques et les moyens de prévention liés au chantier sont abordés.
<p>A4.3. Mise en place des procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise inhérentes au plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrôle du respect des modes opératoires établis et adaptation si besoin - Contrôle de la mise en place des procédures établies, des documents de preuve et de leur réalisation - Veille au respect des avoisinants (riverains, propreté des abords, poussière...) 	<p>C4.6 Mettre en place les procédures sécurité, environnementales et sociétales de l'entreprise sur le projet en faisant respecter les modes opératoires et en les adaptant si besoin, en animant les ¼ d'heure sécurité, en s'assurant que chacun soit formé au poste de travail, en répondant aux rapports du coordinateur SPS, en traçant les déchets, en contrôlant les consommations du chantier, en veillant au respect des</p>	<p>Compte rendu d'activité en milieu professionnel</p> <p>Le candidat devra présenter à l'oral son compte rendu d'activité en milieu professionnel portant sur la mise en place des procédures sécurité, environnementales et sociétales</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les visites sont réalisées et font l'objet d'un compte-rendu et d'un plan d'actions le cas échéant - Tous les contrôles (sécurité collective, procédures) sont réalisés lors de visites de chantier - Les fiches de ¼ d'heure sécurité et les fiches de contrôles sont renseignées - Les modes opératoires sont actualisés le cas échéant - Les tours de chantier sont réalisés pour évaluer la propreté des abords

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	avoisinants pour s'assurer du respect des normes et réglementations en vigueur.		

L'évaluation du bloc de compétences est réalisée via des modalités spécifiques d'évaluation détaillées dans le règlement spécial d'examen.

La certification professionnelle de "Chargé(e) d'affaires BTP" est obtenue si le candidat réussit l'ensemble des blocs de compétences compris au sein de la certification.